



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer
Administration de la mer**

AVIS A LA BATELLERIE

MODIFICATIF

MN 28-2024

Rivières «Bidouze, Adour, Nive»

Communes de Guiche, Urt, Urcuit, Lahonce, Mouguerre, Bayonne

En raison de la manifestation nautique organisée par le club Aviron Bayonnais – section Aviron sur la Bidouze, l'Adour et la Nive, entre la cale à gradins du port de Guiche et le club de l'Aviron Bayonnais à Bayonne, Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés qu'ils devront observer une attention particulière à l'approche de cette zone,

le samedi 26 octobre 2024 entre 13h30 et 18h00

en raison de la présence de nombreuses embarcations.

Anglet, le

23 SEP. 2024

LE PRÉFET

Pour le Préfet et par subdélégation,

L'administrateur principal des affaires maritimes
Philippe PAQUIN
Chef du service administration de la mer